

Comment recevoir vos relevés de comptes électroniques

Pour consulter et télécharger tous vos **relevés de comptes**¹ en **format électronique** (PDF) il suffit de vous connecter sur **WebLine** avec votre identifiant et votre mot de passe et de suivre les étapes suivantes :

1) cliquer sur le lien **Relevés en ligne** dans le menu à gauche ; ensuite choisir **Gérer vos relevés**

2) cliquer sur le bouton **OK** à la fin du descriptif du service comme le montre l'image ci-dessous :

Pour configurer les éléments de notification pour un ou l'ensemble de vos comptes, cliquer ici:

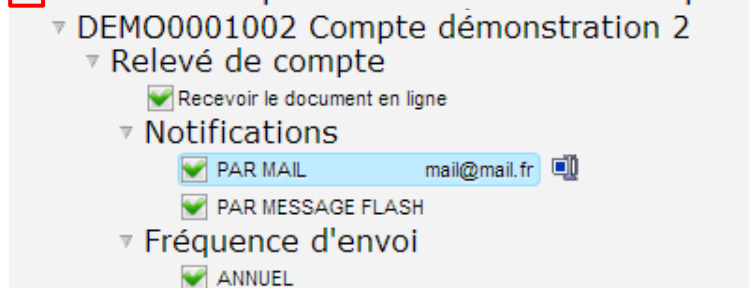
OK

3) insérer votre adresse mail dans le champ « Mail » dans la fenêtre ci-après, tout en laissant tous les autres paramètres inchangés; ensuite cliquer sur le bouton **Sauvegarder** :



4) cliquer sur l'icône « flèche » comme dans l'image ci-dessous et cocher les options souhaitées :

▼ Tous les comptes et toutes les souscriptions



5) cocher ensuite la case, comme indiqué dans l'image ci-dessous, pour accepter de ne plus recevoir vos relevés au format papier; ensuite cliquer sur le bouton **Valider**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement décrites ci-dessus et en accepter sans réserve les dispositions.

Valider

Dès que votre relevé sera disponible, vous recevrez une **notification par mail et par un message flash** d'alerte qui s'affichera à l'ouverture de **WebLine**.

Vos relevés de compte seront conservés dans **WebLine** pour une durée de **dix ans**².

En cas de difficulté liée à l'activation du service, votre agence reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

¹ Seuls les relevés standards sont proposés (les relevés mensuels pour les comptes à vue, les relevés annuels pour les livrets).

² En cas de clôture de votre compte ou de votre abonnement WebLine, vous devrez récupérer les relevés PDF avant la désactivation de vos accès.